



Région académique  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## Ecole maternelle Les Croisettes Conseil d'école du mardi 19 juin 2018

Présents :

Audrey Hemmer (directrice), Isabelle Duchenne, Solène Le Romanser, Claire Caillot, Elise Picard (enseignantes)

Amandine Riboulet, Aurore Petit, Boris Sellier (parents délégués)

Christelle Muther (Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires), Virginie Blanchard (responsable des services techniques),

Anne Renaut (DDEN)

Excusés :

Bruno Manzoni (IEN),

Eric Baulot (Vice-président de la CCTA),

Aurélie Roche et Laurent Tonnellier (parents délégués).

### **I. Accueil de la nouvelle DDEN**

Anne Renaut a été nommée, par la DASEN, « Déléguée Départementale de l'Education Nationale » (DDEN) pour l'école des Croisettes. Elle est membre de droit du conseil d'école et apporte un œil expert sur les questions traitées par celui-ci.

## II. Préparation de la rentrée 2019

### 1) Les effectifs

Les effectifs pour la rentrée 2019 sont les suivants :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021
TPS	6	5	
PS	21	20	25
MS	28	21	20
GS	23	28 2 départs 1 arrivée + 1 maintien	21
<b>Total sans TPS</b>	<b>73</b>	<b>69</b>	<b>66</b>
Total avec TPS	79	74	

Les parents délégués demandent des explications sur des inscriptions (3 familles à leur connaissance) qui ont été refusées aux Croisettes par la mairie, sous prétexte que l'effectif est complet. Ils déplorent leur fuite dans l'enseignement privé, parce que la mairie leur a refusé les Croisettes. Audrey Hemmer précise que l'effectif des Croisettes n'est pas complet du tout.

Faute de noms donnés par les parents délégués, Christelle Muther ne peut répondre précisément à la question. Elle ajoute toutefois que des parents ont pu être induits en erreur par des agents municipaux lorsqu'ils sont venus inscrire leur enfant à la mairie, mais affirme qu'elle est bien la seule décisionnaire dans l'affectation des enfants dans les écoles publiques. Elle affirme également ne pas favoriser les écoles du Rempart dans les affectations, mais chercher un compromis pour que les 4 écoles semuroises aient des effectifs équitables et adaptés aux locaux de chaque école. Au vu de la baisse démographique, des fermetures de classe sont à craindre à l'avenir dans les 2 écoles maternelles. L'une des solutions pour Christelle Muther serait le regroupement des écoles maternelles. A ce sujet, les parents délégués déplorent que le projet de construction d'une nouvelle école, qui doit notamment répondre à la détérioration importante des locaux de l'école Champlon, soit au point mort.

## 2) Les changements de personnel

Solène Le Romanser et Claire Caillot quitteront l'école à la fin de l'année. Nous ne savons pas à ce jour qui les remplacera.

## 3) La rentrée des nouveaux élèves

Audrey Hemmer organise une matinée de découverte de l'école samedi 15 juin de 9h30 à 11h30 pour les nouveaux inscrits. Chaque enfant viendra accompagné de l'un de ses parents et la matinée sera conduite comme une matinée de classe ordinaire.

La rentrée des classes aura lieu lundi 2 septembre à 8h45.

## 4) Inscription aux services périscolaires

Les dossiers de réinscription contenant, pour chaque enfant, une synthèse des informations en possession de la CCTA, seront transmis à chaque famille. Les familles devront corriger ou compléter le document ci-nécessaire. Pour faciliter la transmission des dossiers, chaque référent de site périscolaire, distribuera à chaque enseignant, une pochette contenant les dossiers des enfants. Dossier à rendre à l'école avant le 5 juillet. Pour les nouvelles familles, les inscriptions se feront auprès de la responsable du service périscolaire à l'école.

Comme demandé lors d'un précédent conseil d'école, les parents délégués souhaiteraient que les inscriptions soient informatisées. A la connaissance de Christelle Muther, cette démarche est en cours d'élaboration à la CCTA.

Audrey Hemmer conseille à tous les parents de pré-inscrire leur enfant aux services périscolaires, même s'il ne le fréquente pas. Si l'enfant est connu des services périscolaires, il pourra bénéficier plus rapidement de ces services en cas d'urgence (ex : absence imprévue d'une assistante maternelle).

## 5) Mise en place d'un ENT

L'école s'est portée volontaire pour expérimenter le nouvel Espace Numérique de Travail, proposé par le Rectorat. Il s'agit d'un site internet, consultable sur ordinateur, tablette et mobile, destiné à remplacer le cahier de liaison entre l'école et les familles. Chaque parent

aura un compte et recevra des notifications lorsqu'un message sera publié par les enseignantes (plus d'informations à la rentrée).

#### **IV. Demande exceptionnelle : achat de vélos**

Un nouveau projet d'école sera rédigé à la rentrée prochaine pour les années 2019-2022. Les enseignantes y travaillent actuellement et souhaitent y inscrire un axe « développement durable », avec notamment la promotion et un apprentissage des modes de déplacement doux (marche, vélo...).

Dans cet objectif, les enseignantes demandent à la mairie si le budget initialement prévu pour l'achat de mobilier peut être utilisé pour renouveler le parc de vélos de l'école. Un devis a été réalisé pour un montant de 1917,60 euros pour 12 véhicules (tricycles, draisienne et trottinettes).

Christelle Muther donne son accord de principe pour cet achat. Elle précise toutefois que cette enveloppe budgétaire « mobilier d'école » sera d'abord consacrée à l'école Champlon et qu'en fonction de la somme restante, entre 8 et 12 véhicules pourront être achetés.

#### **V. Travaux**

La peinture de la classe TPS-PS est reportée aux vacances de la Toussaint. Virginie Blanchard explique que les services techniques sont très sollicités en mai-juin, avec les festivités, que les agents sont en repos durant juillet-août et donc que les équipes pouvant réaliser les travaux durant les vacances sont limitées. D'où le report. Elle précise également que les demandes de travaux doivent être faites le plus tôt possible, afin qu'elle puisse planifier le temps de travail de ses agents, mais également celui des agents chargés de l'entretien des locaux ensuite.

La pose des rideaux est prévue en classe de GS durant l'été. Isabelle Duchenne demande s'il est possible d'y installer un tableau triptyque, pour faciliter l'utilisation du TBI. A voir avec un agent si cela est possible techniquement et si un tableau est disponible dans les écoles de la ville.

Les enseignantes demandent également s'il est possible d'installer :

- des crochets dans la cabane à vélos pour accrocher les nouveaux véhicules ;

- un adhésif Velleda sur la porte de la cuisine.

Les parents délégués demandent si les travaux pour l'éclairage du portail, demandés lors du premier trimestre pour sécuriser les entrées et sorties qui sont dans l'obscurité en hiver, sont prévus pour l'été. A vérifier si cette dépense a été inscrite au budget 2019.

## **VI. Point sur les projets 2018-2019**

### 1) Sorties scolaires

*TPS-PS : sortie apiculture au Charat le lundi 13 mai + sortie Semur (collégiale et musée) le 14 juin + sortie pompiers le 20 juin*

*MS et GS : sortie à la maison de la forêt le lundi 3 juin*

En 2019, la mairie a alloué la somme de 1543 euros à l'école pour financer les sorties scolaires, le spectacle et le goûter de Noël. 820 euros ont été consacrés à la sortie des MS et GS (sur un coût total de 990, le reste étant pris en charge par *Parents et galopins*). Ainsi, chaque classe a bénéficié d'une sortie gratuite en fin d'année.

*GS : sortie poney aux Plants folies le jeudi 20 juin après midi.*

La sortie poney s'inscrit dans le cadre de l'opération « Poney école » et ne s'adresse qu'aux GS. Elle est financée par la Fédération Française d'Equitation. Reste à la charge des familles le coût de transport, soit 5 euros par enfant.

### 2) Spectacle et kermesse

Le spectacle de fin d'année et la kermesse sont prévus vendredi 28 juin à 18h.

Toutefois, aucune salle municipale n'étant disponible ce jour-là pour un repli en cas de pluie, ils seront reportés à une date ultérieure si besoin.

### 3) Pot de départ des GS

Les enseignantes organiseront un pot de départ pour les élèves de GS jeudi 4 juillet à 18h.

## VII. Questions diverses

### 1) Transport scolaire

Habituellement, le renouvellement de carte de transport passait par l'école et était automatique. Aujourd'hui, l'école n'a rien reçu dans ce sens et les parents seraient amenés à renouveler leur demande individuellement via internet. Audrey Hemmer a envoyé un mail à la Région pour avoir plus d'explications. Aucune réponse à ce jour.

*Depuis le conseil d'école, les dossiers de demande ont été reçus à l'école et transmis aux familles.*

### 2) Fête de la Bague

Comme chaque année au 3ème trimestre, les parents délégués déplorent que l'accès à l'école soit aussi difficile lors de la fête foraine, pour une question pratique, mais aussi de sécurité (ex : accès des pompiers). Ils demandent de nouveau à ce que les caravanes ne soient pas installées au-delà du portail de l'école (côté parking personnel). C'est chaque année une promesse qui n'est pas respectée.

Christelle Muther précise que cet aménagement a été demandé aux forains lors des réunions préparatoires, mais qu'une fois installés, ils ne sont pas tous coopératifs et que la police municipale peine à faire respecter ce qui est convenu en amont. Christelle Muther incite les parents délégués à faire un courrier à la mairie pour signaler une nouvelle fois le problème.

Audrey Hemmer précise qu'elle a signalé de son côté le problème à l'Education nationale (par le biais d'une fiche DUER), notamment à cause de l'accès « évacuation incendie » complètement bouché sur cette période. Toutefois, l'Education nationale n'est pas responsable de l'installation des forains.

Compte-rendu rédigé par Audrey Hemmer et Elise Picard.